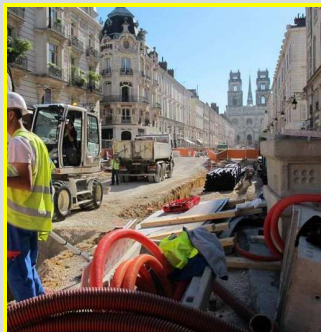




Public concerné :

Personnels expérimentés dans la **conception de déclaration de projet de travaux (DT)** intervenant auprès de réseaux (aériens, sous-terrains, subaquatiques), analyse de leur réponses, investigations complémentaires sur réseaux, marquage piquetage de réseaux enterrés, suivi et contrôle de travaux, ...

Niveau : sans qualification

Objectifs :

Piùre de rappels sur la réglementation DICT & guide-technique et la réglementation DT-DICT A.I.P.R. en vigueur.

Pré-requis :

Disposer d'une expérience significative dans la gestion de déclarations de travaux de chantier en proximité de réseaux. Français lu, écrit, parlé. Calculs élémentaires.

Durée : 1 j 7 H

Encadrement :

Formateur expérimenté en travaux à proximité de réseaux.

Validation :

Attestation de Compétence 'Travaux à proximité de réseaux-Concepteurs', pour délivrance par l'employeur de l'AIPR.
Validité 5 ans.

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

- Formation préparatoire au QCM -

Déroulement de la formation :

Accueil stagiaires : présentation des formateurs, stagiaires, programme et évaluations (15 mn).

Connaissances 'théorie' (5H45) :

Contexte et fondamentaux : AIPR, pourquoi ? contextes et accidentologie.

Les nouvelles réglementations relatives aux travaux de proximité :

- 1 Présentation de la réglementation, avec cas pratiques simples.
- 2 Connaître et comprendre le guichet unique.
- 3 Les documents Cerfa.

Dans l'organisation du chantier, démarche sécuritaire et DICT :

- 4 Les acteurs : responsables de projets, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, ...
- 5 Le repérage et les affleurants, ...
- 6 Le déroulement d'un chantier : règles à suivre.

Dans l'organisation du chantier, le recours à l'arrêt de chantier :

- 7 Gestion des **dommages**, des anomalies et accrochages de réseaux : règles à suivre, règles des 4 A.

Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final 'Concepteur'

Evaluation des acquis (1H) :

Test des connaissances 'théorie' : sur QCM aléatoire individuel du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (accès distant).

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques:

Adaptation aux stagiaires. Présentation par vidéoprojection. Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Évaluation 'théorie' par QCM (accès distant par informatique).

Horaires : 8H30-12H00 13H15-16H45 (horaires et lieu confirmés sur Convocation)

Documentation remise :

Support de cours 'DT-DICT – autorisation d'intervention à Proximité Réseaux - Concepteurs'.